



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)*

LBDH/014 /2026

Kampala, le 07/6/ 2026

## DECLARATION

### **Face aux menaces perpétrées contre Faustin Ndikumana, le directeur national de l'ONG PARCEM au Burundi**

La Ligue ITEKA exprime sa plus vive inquiétude face aux menaces croissantes qui pèsent sur **Faustin Ndikumana, le directeur national de l'ONG PARCEM** au Burundi, une ONG qui, de l'intérieur du pays, attire constamment l'attention des hautes autorités politiques sur la mauvaise gouvernance et la paupérisation subséquente dans laquelle elle continue à enfoncer la population.

La Ligue ITEKA est d'autant plus inquiète que, il n'y a guère longtemps, en novembre 2025, le Président de la République, Évariste Ndayishimiye, s'est lui-même livré à des attaques personnelles et violentes contre cet activiste de la bonne gouvernance et des droits économiques, sociaux et culturels, démontrant ainsi son intolérance par rapport à la liberté d'expression qui doit caractériser toute organisation de la société civile.

Dans ce contexte, et compte tenu des nombreux précédents de montages orchestrés par la police, les services de renseignement et la milice Imbonerakure, et ayant débouché sur des arrestations arbitraires, des disparitions forcées et des exécutions sommaires, la Ligue ITEKA dénonce le stratagème d'introduction d'armes, en date du 17 mai 2026, dans un bar appartenant à **Faustin Ndikumana**, bar situé dans le quartier Kinyami, en commune de Ngozi, province de Butanyerera.

La ligue ITEKA salue le comportement citoyen du personnel du bar, qui, dès qu'il a constaté la présence du sac suspect contenant des effets militaires dont un fusil, a aussitôt appelé la police pour venir en faire le constat.

La Ligue ITEKA condamne par contre fermement l'arrestation et la détention arbitraires des six employés de cet établissement qui ont eu ce comportement citoyen. La prolongation de leur détention, depuis maintenant presque trois semaines, fait craindre pour leur sécurité.

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :[info@ligue-iteka.bi](mailto:info@ligue-iteka.bi), Website : <https://www.ligue-iteka.bi>

N° 014 /2026



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)*

Dans ce cadre, la Ligue ITEKA appelle le gouvernement du Burundi à :

1. Mener une enquête impartiale pour identifier la ou les personnes qui ont déposé le sac avec des effets militaires dans le bar appartenant à **Faustin Ndikumana**, ainsi que les commanditaires de cette action malveillante ;
2. Libérer les employés qui ont eu le comportement citoyen de signaler la présence d'armes dans un endroit où elles ne devaient pas se trouver, leur libération n'empêchant pas qu'ils puissent être entendus comme témoins dans l'instruction et le jugement liés à cette affaire ;
3. Prendre toutes les mesures appropriées pour arrêter le harcèlement contre les activistes de la société civile sur tout le territoire national.

**Pour la Ligue Iteka**  
**Anschaire Nikoyagize**



**Président**